

Téléassistance 24/24

Guide d'installation
et d'utilisation



amapa.fr

photo non contractuelle

Bienvenue chez **amapa**

Vous avez choisi le service de téléassistance 24/24 Amapa pour veiller sur vous ou votre proche. Nous vous remercions pour votre confiance et nous sommes ravis de vous compter parmi nos abonnés.

Pour assurer un parfait fonctionnement et une utilisation optimale des fonctionnalités du service Téléassistance 24/24, lisez et conservez soigneusement ce guide d'utilisateur.

Besoin d'un conseil, une question ?
**Notre équipe est à votre disposition
du lundi au vendredi de 8h à 17h15
au 03.87.69.80.90
amapa.fr**

Comment ça marche ?

- 1 Un simple appui sur le bouton d'appel suffit à appeler de l'aide en cas de besoin (malaise, intrusion ...).
- 2 Une réponse immédiate 24h/24 et 7j/7. Le boîtier transmetteur est équipé d'un haut parleur et d'un micro pour assurer le dialogue entre vous et les conseillers de notre plate-forme d'écoute.
- 3 Un accompagnement adapté en fonction de votre situation : mise en relation avec vos proches ou alerte des services de secours si nécessaire.



photo non contractuelle

Découvrez le contenu de votre colis :

- Un boîtier transmetteur
- Un bouton d'alerte
- Un bracelet et un collier pour porter le bouton d'alerte
- Un câble électrique avec adaptateur secteur

Présentation du boîtier



Le voyant doit être éteint en permanence

Éteint: fonctionnement normal

Clignote: supervision technique en cours



Le voyant vert doit être allumé en permanence.

Fixe: fonctionnement normal

Clignote: vérifier le branchement électrique

Éteint: le boîtier connecté ne fonctionne pas



Le voyant rouge doit être allumé en permanence.

Fixe: fonctionnement normal

Clignote: en cours d'appel

Éteint: plus d'alimentation secteur



Mettre le bouton d'alerte en bracelet



Mettre le bouton d'alerte en pendentif



Mise en service de votre appareil

1 Choisir un bon emplacement pour obtenir un réseau qualitatif

Installer votre boîtier de préférence dans la pièce de vie principale et près d'une fenêtre pour optimiser la communication.



2 Mettre le boîtier transmetteur sous tension

- Brancher le cordon sur secteur au dos du boîtier sur
- Brancher le bloc secteur sur une prise électrique non commandée par un interrupteur.



3 Initialisation du boîtier transmetteur

Après quelques minutes vous entendez le message "mise en service effectuée", le voyant vert s'allume. L'installation est réalisée.



4 Faire un essai

En appuyant sur le bouton d'alerte porté en médaille ou en bracelet ou sur le bouton rouge du boîtier. Un conseiller vous répond et confirme la bonne installation de votre téléassistance 24/24.



! Attention

Si le voyant rouge de votre boîtier transmetteur reste allumé plus de 5 secondes et qu'il est accompagné de 4 bips sonores, alors votre appel n'a pas abouti. Dans ce cas, il faut renouveler votre appel test.

5 Installation et port du bouton d'alerte

Votre bouton d'alerte peut être porté en bracelet au poignet ou en version pendentif autour du cou. Selon votre préférence, installez votre bouton d'alerte sur le bracelet élastique ou le cordon anti-étranglement fourni dans votre colis. (voir page précédente)

Conseils d'utilisation



S'assurer que le boîtier connecté ne soit pas installé trop près d'une source sonore (radio, télévision...).



Le bouton d'alerte doit être porté (en médaillon ou bracelet) en **permanence** même la nuit et pendant la toilette car il est étanche et peut aller sous l'eau. Il faut le retirer **uniquement** lorsque vous quittez votre domicile.



Si vous quittez votre domicile pour plusieurs jours ou plusieurs semaines et que vous comptez couper l'électricité au niveau de votre compteur ou si vous souhaitez prendre votre appareil avec vous (visite dans la famille, lieu de vacances ...), nous vous demandons de nous prévenir au **03 87 69 80 90**.

Nous conviendrons avec vous de la procédure à suivre durant votre absence ou votre déplacement.

Attention ! Tous les raccordements étant accessibles à l'arrière du boîtier transmetteur de téléassistance, il est impératif de ne pas l'ouvrir. Cette manipulation entraînerait un dysfonctionnement et un arrêt de la garantie du dispositif.

Notre option, l'alerte CHUTE



photo non contractuelle

Besoin d'une sécurité supplémentaire ? L'alerte CHUTE déclenche une alerte automatiquement lorsqu'une chute brutale est détectée. Elle peut également être utilisée comme un bouton d'alerte. En cas de besoin, une simple pression dessus est nécessaire pour appeler facilement et rapidement de l'aide.

**Pour plus d'informations contactez
notre service client au
03 87 69 80 90**

amapa.fr

Foire aux questions

Comment fonctionne mon boîtier transmetteur ?

Le boîtier possède un haut-parleur et un micro intégrés pour assurer la liaison entre votre domicile et notre plateforme d'écoute.

Le bouton d'alerte (bracelet ou médaillon) est étanche ?

Oui, il est totalement étanche, vous pouvez donc le garder durant vos douches/bains pour être en sécurité en permanence.

Est-ce que je peux déclencher mon bouton d'appel à tout moment ?

Les conseillers de notre plateforme sont à votre disposition 24h/24, 7j/7 pour vous apporter de l'aide et une écoute attentive. En fonction de vos besoins nous prévenons vos proches et/ou les services de secours.

Est-ce que je peux modifier mes contacts ?

Oui, vous pouvez le faire en nous appelant au **03 87 69 80 90** ou en envoyant le **mail à: teleassistance@amapa.fr**. Notre équipe est à votre disposition du lundi au vendredi de 8h à 17h15.

Que faire si je dois m'absenter plusieurs jours ?

Si vous quittez votre domicile pour plusieurs jours ou plusieurs semaines et que vous comptez couper l'électricité au niveau de votre compteur, ou si vous souhaitez prendre votre appareil avec vous (visite dans la famille, lieu de vacances ...), nous vous demandons de prévenir **Amapa au 03 87 69 80 90**.

Nous conviendrons avec vous de la procédure à suivre durant votre absence ou durant votre déplacement.

Puis-je déduire de mes impôts les sommes versées au titre de mon abonnement au service de téléassistance ?

Que vous soyez imposable ou non vous pouvez bénéficier de crédit ou réduction d'impôt au titre de Services à la personne à la hauteur de 50% des sommes versées sur le coût total de votre abonnement. A chaque début d'année nous vous adressons un récapitulatif des sommes versées à déduire sur votre déclaration d'impôts.

Existe-t-il des aides pour financer mon abonnement au service de Téléassistance ?

Dans le cadre de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA), une aide financière du Conseil Départemental peut vous être octroyée. Chaque département finance tout ou une partie de l'abonnement de téléassistance suite à une évaluation faite à votre domicile. Notre équipe peut vous apporter ses conseils pour réaliser les démarches nécessaires.

La téléassistance fonctionne-t-elle à l'extérieur de mon domicile ?

Le bracelet a une portée maximale de 150 mètres autour du boîtier. Vous pouvez donc le déclencher en étant dans votre jardin et dans d'autres pièces de votre maison par exemple. Même si vous n'entendez pas votre interlocuteur le signal sera transmis à la plateforme d'écoute. N'hésitez pas à faire des essais avant en cas de doute.

Est ce qu'on peut géolocaliser la personne à l'extérieur?

Non, on ne peut pas géolocaliser la personne, c'est un dispositif pour être protégé au sein du domicile lorsque vous êtes seul.

Comment résilier mon contrat d'abonnement de téléassistance ?

Vous pouvez résilier votre contrat à tout moment en nous contactant au **03 87 69 80 90**.

Comment rendre mon matériel de téléassistance ?

Débranchez votre appareil et appuyez sur la touche reset au dos du boîtier afin de l'éteindre complètement. Laissez l'antenne vissée. L'appareil est prêt à être envoyé. Mettez l'appareil dans sa boîte d'origine ou dans une autre boîte en carton solide et envoyez le à :

Amapa
Service téléassistance
32 avenue de la Liberté
57050 LE BAN-SAINT-MARTIN

Que se passe-t-il si les conseillers de la plateforme d'écoute n'arrivent pas à communiquer avec moi?

En cas de baisse de réseau gsm/gprs, ou de réseau trop faible, l'interphonie ne fonctionne pas lors d'un déclenchement sos, mais nous vous rassurons, la centrale d'écoute reçoit tout de même votre alarme et rentre en contact avec vous pour une levée de doute. Si vous ne répondez pas, la plateforme d'écoute traitera votre situation comme une urgence et sollicitera l'intervention de vos référents ou des pompiers.

Le service Téléassistance fonctionne-t-il en cas de coupure de courant électrique, ou lorsque le boîtier a été débranché par inadvertance?

En cas de coupure de courant, une batterie interne au boîtier garantit le bon fonctionnement de votre terminal pendant au moins 48 heures. Cette batterie sera complètement rechargée après un cycle de charge de 16 heures lancé dès le retour du courant électrique.

D'autres questions ? Appelez-nous au 03 87 69 80 90 !
Ou consultez notre Foire aux questions complete sur amapa.fr

Amapa propose une gamme complète de **SERVICES À DOMICILE** pour contribuer à votre confort et bien-être au quotidien !



Ménage et repassage

Entretien du domicile, du linge, rangement, courses, préparation des repas...



Aide aux seniors

Entretien du domicile et du linge, courses, sorties, aide à la toilette, lever/coucher, habillage, transferts...



Aide aux personnes en situation de handicap ou lors d'incapacité temporaire

Aide au lever, coucher, habillage, aide à la toilette et aux repas, entretien du domicile et du linge, courses...



Soins infirmiers

Pansements, perfusion, bas de contention, toilette, changes, lever, coucher, transferts, accompagnement Alzheimer et apparentés.



Garde d'enfants

Repas, toilette, accompagnement aux activités, éveil, jeux...



Amapa propose également des solutions d'HÉBERGEMENT pour les SENIORS

Hébergement en foyer logement (EHPA) et en résidence pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), prise en soins de personnes atteintes d'Alzheimer dans des unités de vie dédiées.

Suivez nos actualités sur    
amapa.fr